



Bien mal assis ne profite jamais...

Il ne s'agit pas d'un nouvel article sur le mal de dos, sujet fort bien traité par Stéphane BEGAU-DEAU dans GREEN KEEPER N°50...

Non, il est simplement temps de réagir sur ce problème, en parlant des sièges.

Lors du SIERG 2000 au Bourget, la M.S.A tenait un stand où elle nous informait, chiffres à l'appui, des problèmes de vibrations. Il n'était pas difficile de percevoir leur inquiétude suite aux divers tests effectués sur des golfs. Leurs " vibromètres " affichaient trop souvent des données alarmantes.

Oui, les sièges de nos tondeuses ne réduisent pas assez les vibrations, voire les amplifient... ; et ce sur du matériel neuf et ancien.

Quelle doit-être notre réaction face à ce constat ?

A/ Sur le matériel neuf

À notre connaissance l'ensemble des dirigeants des firmes de matériel s'est rendu sur le stand de la M.S.A lors du SIERG ce qui est déjà un bon signe. Maintenant, il faut que l'action menée par la M.S.A ait des répercussions. À nous d'y veiller !

Il est impératif que le siège monté d'origine soit le plus performant (suspensions pneumatiques par ex.). Le ménagement de nos dos ne doit plus être une option. La négociation lors de l'acquisition de matériel est souvent âpre... Notre rôle est de veiller à ce que le rabais consenti ne soit pas au détriment du siège. Les dos des jardiniers-conducteurs ne

doivent plus être pris en otage. Dès l'élaboration du devis nous devons spécifier la qualité du siège au même titre que le nombre de lame. Après seulement la négociation peut commencer.

Les constructeurs peuvent apporter une parade à ce problème en ne proposant qu'une qualité de siège ; la meilleure bien entendu.

B/ Sur le matériel ancien

La première chose est d'être à l'écoute des jardiniers-conducteurs s'ils se plaignent du confort de leur siège. Soyons réalistes, un

siège à une durée de vie d'environ 5 ans. Il s'agira à ce moment-là d'évaluer l'état du siège. Au premier coup d'œil, on peut constater si la sellerie est défoncée, déchirée, ou si le soufflet de protection est en mauvais état.

Un siège dont la sellerie est en mauvais état ou usée, cache souvent des réglages ou une suspension à bout de souffle.

L'altération des performances de la suspension se manifeste par des jeux latéraux, un bruit de ferraille ou de couinement, un phénomène de retour par à-coups ou de blocage quand on comprime le siège, une fuite s'il s'agit d'une suspension pneumatique.

Il faudra de même s'assurer que les réglages sont en état de fonctionner, qu'ils ne sont pas grippés ou que les manettes ou éléments de contrôle (partie sensible du siège) ne sont pas cassés. Pour vérifier leur état, il convient de les faire fonctionner les uns après les autres. Si vous devez acheter un nouveau siège, tachez de ne pas vous tromper. Éviter le modèle d'origine dont les performances ne

seront plus aux normes. Quitte à investir, choisissez de préférence un siège à suspensions pneumatiques (les fabricants de sièges disposent d'une large palette de modèles...). Leur prix, encore un peu élevé, tend à baisser (1500 à 4000F). La M.S.A dispose de personnels qualifiés qui se rendront sur votre site pour évaluer vos besoins réels. Une visite

peut vous permettre d'éviter des surcoûts inutiles.

C/ Qu'est qu'un bon siège ?

C'est un siège qui répond à des dimensions qui assureront le confort du conducteur quelles que soient ses mensurations.

Aujourd'hui les sièges à suspensions pneumatiques sont systématiquement utilisés en agriculture, il faut s'inspirer de cet exemple. Dans ces suspensions le ressort est remplacé par une chambre à air qui emprisonne un volume d'air. Plus facile à utiliser cette suspension s'avérera plus efficace car elle permet l'automatisation du réglage du poids après action sur une commande ou par le fait de s'asseoir.

Quatre réglages sont indispensables sur un siège :

- poids du conducteur
- inclinaison du dossier
- ajustement avant-arrière
- ajustement en hauteur

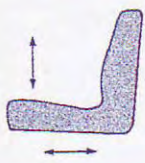
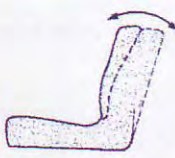



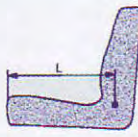

Ces réglages devront être facilement repérables et accessibles pour un conducteur en position assise, compréhensibles (à l'aide de schémas thématiques), d'utilisation commode (sans effort important), robustes et fiables.

D/ Conclusion

Le problème des sièges de tondeuse est l'affaire de tous nécessitant une prise de conscience collective.

• Des constructeurs qui devront s'engager à fournir de série un siège de bonne qualité. Un travail en collaboration

Principales dimensions d'un siège et étendue des réglages

Réglage hauteur et avant-arrière du siège		Possibilité de réglage par l'opérateur sur les distances minimales suivantes : 6 à 7,5 cm dans le sens de la hauteur, 15 cm dans le sens de la longueur
Inclinaison du dossier		Doit être incliné de $10 \pm 5^\circ$ par l'opérateur
Hauteur du dossier et appui lombaire		H de 40 à 55 cm. Doit assurer un bon maintien lombaire sans gêner le retournement. Bourrelet lombaire réglable pour les sièges équipés d'un dossier haut.
Maintien latéral		Choisir un dossier incurvé et une assise galbée, surtout pour les véhicules qui virent rapidement et fréquemment. Le conducteur doit être maintenu sans être gêné dans sa descente.
Largeur de l'assise et du dossier		Assez large ($i > 45$ cm) pour permettre les changements de position.
Profondeur de l'assise		L de l'ordre de 40 cm. Doit supporter les cuisses mais dégager le dessous des genoux pour permettre un bon ancrage des pieds.
Inclinaison de l'assise		X environ 5° pour éviter de glisser du siège.

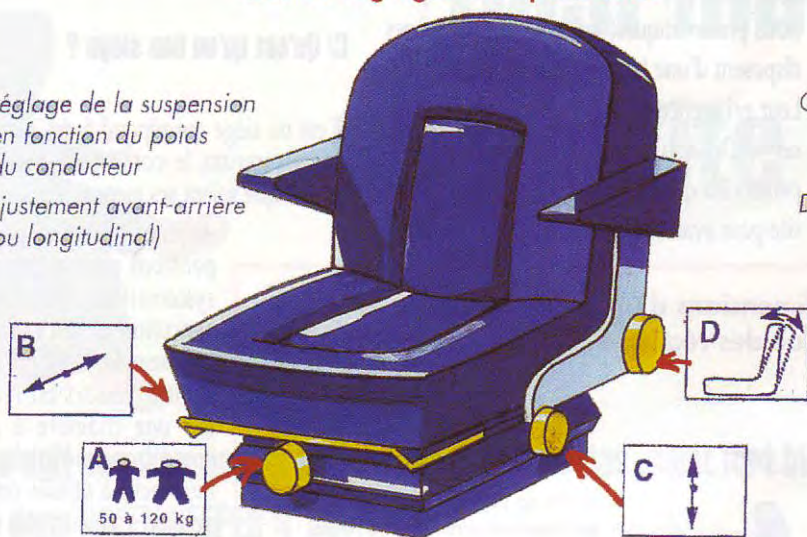
Quatre réglages indispensables

A - réglage de la suspension en fonction du poids du conducteur

B - ajustement avant-arrière (ou longitudinal)

C - ajustement en hauteur (ou vertical)

D - inclinaison du dossier



Tableaux et schémas tirés de la plaquette "la conduite sans secousses" éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (I.N.R.S) en collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A), le ministère de l'agriculture et le CEMA-GREF.

Remerciements à Messieurs MAUDUIT & TRAN TAN HAI de la M.S.A Ile de France

avec la M.S.A est en cours et devrait apporter des solutions rapidement.

- Les responsables des golfs (directeurs & greenkeepers) qui vérifieront le bon état des sièges des tondeuses anciennes en collaboration avec le mécanicien. Remplacer ce qui doit être remplacé par des modèles plus performants.

- Les jardiniers-conducteurs qui ne doivent pas négliger les différents réglages qui leur sont proposés (il en va de leur santé).

Il nous reste qu'à remercier la M.S.A et l'I.N.R.S pour ce travail de fond qui nous donne les bases pour améliorer nos conditions de travail. À nous de manifester le désir de voir les choses évoluer.

Jean-louis MIGNON
Intendant
du Golf de la Vaucouleurs (78)

Liste indicative des fabricants recommandés par l'INRS

AFI EUROPE

(Distributeur marque CDS)
EA des Berthilliers
71850 Charnay-lès-Macon
Tél. : 03 85 29 29 47
Fax : 03 85 29 22 52

BUISARD

(Distributeur marque SEARS)
BP n° 8 - Route du Mans
72301 Sable-sur-Sarthe Cedex
Tél. : 02 43 95 07 88
Fax : 02 43 92 25 66

DCM FRIESLAND

(Distributeur marques Grammer, Bremshey)
ZAC des Mardelles - Evolic A
44 rue Maurice-de-Broglié
93605 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 48 66 07 17
Fax : 01 48 69 71 16

GRAMMER

8 rue de la Richelaudière
42100 Saint-Étienne
Tél. : 04 77 42 32 18
Fax : 04 77 38 18 94

ISRI FRANCE

22 route de Lobsann
Merkwiller-Pechelbronn
67250 Soultz-sous-Forêts
Tél. : 03 88 09 86 86
Fax : 03 88 80 75 92
03 88 80 72 07

KAB SEATING

26 rue Pierre-Semard
92320 Chatillon
Tél. : 01 40 92 97 40
Fax : 01 40 92 97 41

MILSCO DIPLOMAT

Espace 22 - Zac de Nanteuil
5 rue de Rome
93561 Rosny-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 48 54 79 67
Fax : 01 48 94 35 72

NOREP

(Distributeur marque MT)
2 allée Nicéphore-Niepce
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 09 92 92
Fax : 01 43 00 09 89

annexe J : Sièges de tracteurs agricoles homologués de catégorie A.